

Zones d'emploi de Paca

Des forces et des faiblesses à l'épreuve de la crise

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région particulièrement hétérogène sur le plan géographique ; son économie reflète cette caractéristique forte. Ses zones d'emploi ont ainsi des spécificités sectorielles très diverses. Elles sont plus performantes ou plus fragiles, notamment en période de crise.

Si le dynamisme démographique de la région s'essouffle, l'extension des aires urbaines permet à certains territoires, de continuer à se peupler rapidement. C'est le cas des zones d'emploi de Draguignan, Manosque ou Salon-de-Provence. Pour les deux premières, cette évolution s'accompagne d'un vieillissement significatif de la population ; à l'inverse, la population de Salon-de-Provence reste relativement jeune.

Dans les villes-centres des grands pôles urbains de la région, la population ne progresse plus que faiblement ces dernières années. En conséquence, les zones d'emploi qui abritent Marseille ou Nice sont celles qui, avec Orange et Arles, gagnent le moins d'habitants.

Sur le plan économique, on observe également la même diversité. Les zones d'emploi de la région ont évolué différemment pendant la crise. Les profils métropolitains de Marseille-Aubagne et d'Aix-en-Provence ont permis à l'emploi de mieux résister dans ces zones qu'ailleurs dans la région. À l'inverse, les zones d'économie productive d'Istres-Martigues ou Salon-de-Provence ont confirmé la fragilité de leur appareil productif. Dans les zones où l'économie présentielle prédomine, l'emploi a diversement évolué. Le tourisme a continué de créer des emplois dans la zone de Briançon mais pas sur Fréjus-Saint-Raphaël. En outre, dans la zone de Manosque, bien que la spécificité présentielle soit marquée, ce sont les activités industrielles, plus récentes et très spécifiques, qui sont à la source du dynamisme de l'emploi.

Si le chômage est structurellement élevé dans la région, il ne présente pas la même intensité d'une zone d'emploi à l'autre. Certaines zones isolées comme Briançon, ou frontalières comme Menton-Vallée de la Roya, enregistrent un chômage historiquement plus faible que le reste de la région. Le chômage de longue durée y est en outre peu développé et le taux de retour à l'emploi relativement bon. Le chômage s'est en effet moins dégradé dans ces zones que dans l'ensemble de la région pendant la crise. À l'inverse, il s'est accru sur des zones souffrant d'un taux de chômage historiquement fort comme Arles ou Orange.



www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

DIRECCTE
Direction Régionale des Entreprises
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

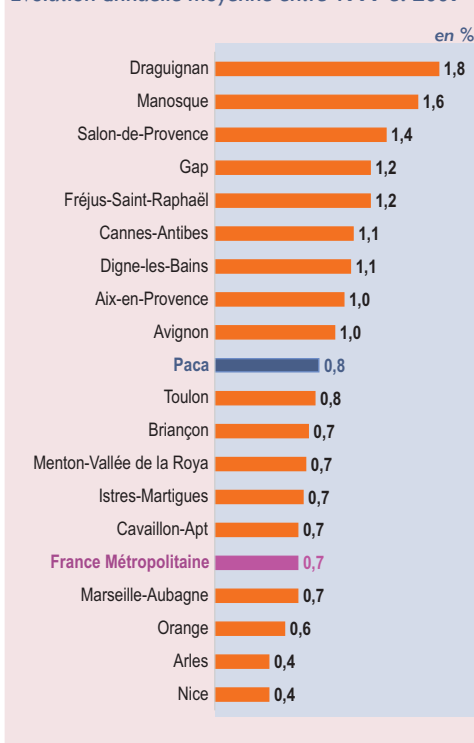
Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dynamisme démographique

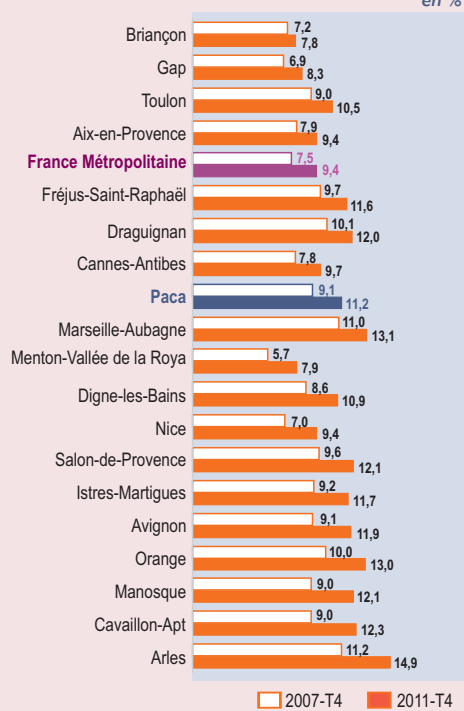
Évolution annuelle moyenne entre 1999 et 2009



Source : Insee, Recensements de la population

Impact de la crise sur le chômage

Taux de chômage aux 4^e trimestre 2007 et 2011
(Zones d'emploi classées selon l'écart 2007-2011)



Source : Insee, taux de chômage localisé

Encadré

En 2009, un premier dossier, fruit d'une concertation entre experts territoriaux de la Région et techniciens de la statistique publique (Direccte et Insee), proposait un état des lieux des forces et des faiblesses économiques des 22 zones d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le changement de contexte, notamment la crise, mais également la refonte du zonage en 2010, ont amené les mêmes partenaires à effectuer une nouvelle publication, agrémentée de nouveaux indicateurs, sur les 18 nouvelles zones d'emploi. **Attention : même si certaines nouvelles zones ont le même nom que les anciennes, le changement de périmètre ne permet pas de comparer les résultats de ces deux dossiers.**

Rendre compte de la diversité des zones d'emploi de la région, de leurs atouts et de leurs faiblesses économiques est l'objectif de ce dossier « Forces et faiblesses des zones d'emplois », publié en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direccte.

Pour chacune des 18 zones d'emploi de Paca, plusieurs indicateurs ont été regroupés sur trois thématiques : la démographie, l'appareil productif et le marché du travail.

Dans le domaine de la démographie, les indicateurs portent notamment sur l'évolution récente de la population et sa projection à l'horizon 2030, ainsi que la pyramide des âges ou les migrations résidentielles.

Dans le domaine de l'emploi, plusieurs aspects sont présentés. En premier lieu, la dépendance des emplois vis-à-vis des territoires environnants est mesurée par les navettes domicile-travail. Les investissements sont approchés au travers de la localisation des centres de décisions des établissements situés sur la zone d'emploi. Le regard est également porté sur la structure de l'appareil productif : répartitions sectorielle et fonctionnelle, concentration des emplois et spécificité de certaines activités. L'évolution de l'emploi, total et sectoriel, est observée avant et en période de crise. Enfin, chaque zone d'emploi est caractérisée selon son attractivité économique.

Trois indicateurs traitent la thématique du chômage : l'évolution du taux, la part des chômeurs de longue durée et le taux de retour à l'emploi.

**Junel Bernard,
Jean-Jacques Arrighi**

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
Dossier n° 10, décembre 2012

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard